



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 235-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.375

Déposée le : 28.11.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Streiff (Oberwangen, PEV) (porte-parole)
Stotzer-Wyss (Büren an der Aare, PEV)
Brönnimann (Mittelhäusern, PVL)
Baumann (Münsingen, UDF)
Berger-Sturm (Grosshöchstetten, PS)
Günthör (Erlach, UDC)
Bichsel (Merligen, Le Centre)
Esseiva (Bern, PLR)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 01.12.2022

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Un diplôme d'enseignement d'un groupe de disciplines pour le degré primaire

Le Conseil-exécutif confie un mandat de prestations à la PHBern ayant pour objectif la mise sur pied d'un cursus débouchant sur un diplôme d'enseignement d'un groupe de disciplines pour le degré primaire.

Développement :

L'institut pour l'enseignement au degré primaire de la Haute école pédagogique germanophone (PHBern) et l'institut de haute école IVP NMS proposent actuellement des filières d'études permettant d'obtenir un diplôme d'enseignement pour le degré primaire (de l'école enfantine à la 8H). Le diplôme délivré porte sur huit ou dix domaines de spécialité à la PHBern (selon l'orientation choisie) et dix à la NMS. Il vient donc valider une formation très généraliste pour l'enseignement au degré primaire.

Au vu de la pénurie d'enseignantes et d'enseignants, de nouveaux efforts doivent être déployés pour contrer ce phénomène et former davantage de professionnelles et professionnels qualifiés pour notre système scolaire, et ce à court terme, mais aussi durablement. Un diplôme d'enseignement semi-généraliste permettant d'enseigner un groupe déterminé de disciplines et non l'ensemble des disciplines prévues par le plan d'études pourrait apporter une réponse à ce problème. En proposant un tel cursus, la PHBern pourrait en effet toucher un nouveau public intéressé par l'enseignement au degré primaire, mais désireux de n'enseigner qu'un nombre restreint de branches. Il convient toutefois de noter que, pour être reconnue par la CDIP, une

formation à l'enseignement au degré primaire doit préparer à l'enseignement dans au moins six disciplines du plan d'études (cf. art. 13, al. 2, 1^{re} phrase du Règlement du 28 mars 2019 concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement du degré primaire, du degré secondaire I et pour les écoles de maturité). De plus, la filière de bachelor et de master intégrée visant l'enseignement au degré secondaire I prévoit le choix de quatre domaines de spécialité parmi 15.

Actuellement, les écoles bernoises comptent un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants sans formation pédagogique adéquate (absence de diplôme d'enseignement, diplôme portant sur un autre degré ou une autre discipline). Notre objectif à terme doit être de n'engager dans nos écoles que des enseignantes et enseignants disposant des qualifications adaptées. Une nouvelle offre de diplôme d'enseignement semi-généraliste pourrait contribuer à la réalisation de cet objectif, en complément des autres offres développées par la PHBern et l'IVP NMS (notamment les filières formant à l'enseignement au degré primaire, la filière formant à l'enseignement au degré primaire sans diplôme reconnu par la CDIP, les filières permettant d'obtenir un diplôme additionnel pour un degré ou une discipline supplémentaire).

Motivation de l'urgence : la pénurie d'enseignantes et d'enseignants ne cesse de s'aggraver. Des mesures doivent être prises de toute urgence pour contrer cette évolution et renforcer notre système scolaire en le dotant de personnel qualifié.

Destinataire

– Grand Conseil